



Bruxelles, le 14/02/2018

## **La CSC exige la libération de Mounir Tahri, militant syndical détenu au centre fermé 127 bis**

La CSC dénonce l'arrestation de sept sans-papiers vendredi dernier dans les locaux d'une asbl du secteur socio-culturel Globe Aroma et les moyens disproportionnés mise en place dans le cadre de cette opération. Il est inquiétant de voir que de telles opérations policières compromettent gravement la confiance du public envers les structures associatives et culturelles, mais aussi la sérénité des artistes et la liberté de créer et de s'associer.

Parmi les sept sans-papiers arrêtés, figure Mounir Tahri, un militant syndical très actif depuis de nombreuses années au sein de la CSC-Bruxelles. Il se trouve aujourd'hui au Centre fermé 127 bis avec Jihed Cheikhe, un artiste peintre mauritanien. Tous les deux risquent l'expulsion.

Arrivé en Belgique en 2006, Mounir Tahri a travaillé entre juin 2008 et décembre 2012 pour une société sous-traitante dans le secteur du nettoyage pour le Foyer anderlechtois. Il a introduit un dossier de régularisation dans le cadre de la procédure de 2009 et a reçu une réponse positive de l'Office des Étrangers en décembre 2011. Or, son employeur a profité des failles de la législation pour l'exploiter et le faire travailler dans des conditions non-conforme de notre législation sociale. Mounir Tahri en a fait les frais et a perdu la possibilité de régulariser son séjour. La CSC a introduit un dossier pour exploitation économique qui est toujours en cours devant le tribunal du travail. Il est inacceptable qu'une démocratie puisse expulser une personne dont le dossier est toujours ouvert devant un tribunal.

La CSC demande la libération immédiate de Mounir Tahri et Jihed Cheikhe.